

Zeitschrift:	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg
Herausgeber:	Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles
Band:	57 (1967-1968)
Heft:	3: Rapport annuel = Jahresbericht
Rubrik:	Rapport concernant la protection de la nature dans le canton durant l'année 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport concernant la protection de la nature dans le canton durant l'année 1967

L'année 1967 n'a pas vu la réorganisation de la Commission fribourgeoise pour la Protection de la nature. Aucune réunion n'a eu lieu. Le Conseil d'Etat cherche activement une équipe responsable de la protection de la nature et du paysage en application de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966, ainsi que de l'ordonnance fédérale d'exécution de la dite loi, du 26 décembre 1966.

Dans l'attente d'une solution, le Musée s'est occupé des affaires courantes, toutefois aucune décision ne peut être prise et beaucoup de problèmes urgents restent en suspens.

Sites

Le 26 avril, «Nos Oiseaux», Société romande d'étude et de protection des oiseaux et la Ligue vaudoise pour la protection de la nature se réunissaient au Buffet de la Gare de Montbovon; les Entreprises électriques fribourgeoises, la Ligue fribourgeoise et la Commission fribourgeoise pour la protection de la nature, représentées respectivement par M. Baeriswil, ingénieur, M. Paul Genoud, conseiller d'Etat et M. Codourey, préparateur au Musée d'Histoire naturelle pour une prise de contact concernant le futur barrage de Rossinière entraînant la disparition de la magnifique région sauvage de Vernex en pays vaudois. Les milieux de la protection de la nature désiraient une mise sous réserve sur le cours de la Sarine, en territoire fribourgeois, d'un biotope semblable si possible aux berges qui seront inondées. MM. Strahm et Codourey proposèrent le tronçon s'étendant entre l'embouchure de Neirivue et le pont de Grandvillard. Après vision locale, toutes les personnes présentes se rallièrent à cette proposition. Le Conseil d'Etat nommera une commission pour étudier ce projet.

M. Ceppi, inspecteur des forêts et M. Codourey ont visité les tourbières de Rotmoos et Entenmoos pour étudier la possibilité d'une mise sous protection de ces milieux humides. Malgré l'importance du problème aucune démarche ne pourra être entreprise avant la mise en fonction de la commission pour la protection de la nature.

Les tracés de l'autoroute à travers notre canton sont des problèmes d'actualité. Si le tronçon Bulle-Châtel-St-Denis n'a pas soulevé d'objection, il n'en est pas de même pour Fribourg-Guin où plusieurs marais sont menacés. M. Codourey s'est rendu deux fois sur place avec les représentants du bureau des autoroutes, bien disposés envers la protection de la nature. Nous espérons qu'une commission sera nommée pour étudier l'ensemble des marais.

Réserves naturelles

Réserve ornithologique de Pérrolles: des plaintes ont été formulées au sujet d'actes de braconnage et de vandalisme. Il serait urgent d'interdire aux bateaux l'accès dans les étangs.

Des propositions ont été formulées auprès du Service forestier et de la Préfecture d'Estavayer-le-Lac pour un nouvel arrêté mieux adapté à la réserve ornithologique et botanique de Cheyres.

Rapport du Service des forêts-chasse et pêche

Les ouragans du 28 février et des 11 et 12 mars ont causé des dégâts très importants en Allemagne du Sud, en Autriche et en Suisse. Les cantons de Zurich, d'Argovie et de Soleure ont été particulièrement touchés. La forêt fribourgeoise n'a également pas été épargnée et ses dommages se chiffrent à 150 000 m³ de bois abattus. La préparation de ces bois s'est poursuivie durant tout l'été et leur écoulement s'est avéré difficile. Ces surexplorations ont provoqué une baisse sensible des prix pour la saison de vente 1967/1968.

Les bostryches ont causé relativement peu de dégâts dans les peuplements endommagés et particulièrement exposés à leurs attaques.

L'hiver 1966/1967 a été long et rude pour le gibier en montagne, par suite de l'abondance et de la persistance de la neige. Les chevreuils ont particulièrement souffert, malgré l'utilisation des nombreux postes d'affouragement créés en automne 1964 et ravitaillés tout au long de l'hiver par les soins de nos gardes-chasse.

L'effectif du chamois est stationnaire, celui du chevreuil est par contre en régression. La colonie de bouquetins des Mortheys connaît un développement réjouissant.

En plaine, le chevreuil est également en diminution, mais dans une proportion moindre qu'en montagne. Le cas du lièvre devient sérieux. Il se fait de plus en plus rare, les mauvaises conditions atmosphériques du printemps ayant été néfastes au développement des premières nichées. De plus, l'utilisation constante des insecticides dans l'agriculture et l'extension de la motorisation ne contribuent certes pas à son développement.

L'effectif du gibier à plume se maintient. Des lâchers de faisans et de perdrix ont eu lieu dans les districts de la Broye, du Lac, de la Singine et de la Sarine, soit:

370 faisandeaux provenant du centre d'élevage de Boudry et de différents particuliers et 70 couples de perdrix en provenance de la Hongrie.

Comme les années précédentes la Diana fribourgeoise organisa des cours à l'intention des candidats chasseurs dans les auditoires de Géographie et de Zoologie. M. le Dr. Krapp et M. Codourey se mirent à disposition pour la connaissance du gibier. Les examens théoriques se déroulèrent dans les mêmes salles une semaine plus tard. Le Musée d'histoire naturelle a fourni le matériel zoologique.

Les résultats de la pêche ont été favorables dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, soit:

94 799 kg. pour les pêcheurs professionnels fribourgeois du lac de Neuchâtel et 35 554 kg. pour ceux du lac de Morat. Dans ces deux lacs, les captures de perche ont été particulièrement nombreuses, par contre, la bondelle est en forte régression dans le lac de Neuchâtel.

Dans le lac de la Gruyère, les captures de brochet ont été abondantes et la pêche en rivières a donné également des résultats satisfaisants.

Les lots affermés ont été remis en location pour une nouvelle période de 6 ans.

L'expérience du huchon a été poursuivie dans la Petite Sarine. A cet effet, 20 000 œufs commandés en Tchécoslovaquie ont été mis en incubation à la pisciculture de Redon. Les alevins obtenus, soit environ 15 000, ont été mis à l'eau entre le barrage de Rossens et le lac de Pérrolles.

Propagande:

M. Codourey présenta un film en 8 mm: «Patrimoine naturel fribourgeois», précédé d'une causerie sur la protection de la nature, dans sept classes et sociétés du canton.

M. BAYS,
J. CODOUREY,
E. NICKEL